

Le Quintinais

Bulletin municipal mensuel



ADRESSES ET HORAIRES

MAIRIE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 16 h 30
Le samedi de 10h à 12h
Tél : 02 96 74 84 01
Fax : 02 96 74 06 53
mairie@quintin.fr
www.quintin.fr

POLICE MUNICIPALE

02 96 74 84 01 - 06 27 22 75 65

SALLE DES FETES ET CAMPING

02 96 74 92 54

MJC DU PAYS DE QUINTIN

La Fosse Malard
02 96 74 92 55
www.mjcpaysdequintin.fr

CYBERCOMMUNE

Lundi : 10h-12h & 13h-14 h 30
Mercredi : 10h à 12h & 15h à 17h
Vendredi : 10h-12h
La Fosse Malard
02 96 79 64 27

QUINTIN COMMUNAUTE

La Ville Neuve - BP 153
Saint-Brandan
02 96 79 67 00
www.quintin-communaute.fr

QUINTIN TOURISME

6 Place 1830
02 96 74 01 51
www.tourismequintin.com

PISCINE OPHEA

1 rue Fosse Malard
02 96 58 19 40

GENDARMERIE

rue de Moncontour
Tél : 17
Tél administratif : 02 96 74 80 17

CENTRE DE SECOURS

rue du Marché aux Chevaux
Tél : 18
Tél administratif : 02 96 74 93 74

VŒUX DU MAIRE



Voici des extraits du discours de Mireille AIRAULT, vendredi 15 janvier à la Salle des fêtes.

« Avant toute chose, recevez nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année 2016 en espérant qu'elle vous apporte ce que vous souhaitez...

La deuxième année de notre mandat nous a permis de nous sentir plus à l'aise avec les sujets. Le temps que nous avons gagné à traiter des dossiers mieux maîtrisés a été immédiatement réutilisé pour traiter tous les nouveaux dossiers ! Et il y en a ...

Finances

Il est encore un peu tôt pour vous faire le bilan financier. Comme l'an dernier, vous en aurez les détails après la consolidation des comptes administratifs en février et le vote du budget 2016, en mars.

Nous restons dans le même contexte de difficultés économiques et de baisse des dotations de l'Etat... Il faut agir en conséquence...

Globalement, nous avons tenu le budget 2015 avec la même rigueur qu'en 2014 ce qui fait que les comptes administratifs seront bons. Le déficit n'est pas résorbé mais est maintenu au même niveau. En revanche, l'impact négatif des crédits en cours sera réellement visible à la clôture de l'année 2016. Il nous faut donc conserver cette rigueur...

Pour la 2^{ème} année consécutive, nous

n'avons pas lancé de gros investissements. Il nous fallait le temps de peaufiner l'état des lieux avant de lancer l'action et surtout le temps de trouver les financements pour que cela coûte le moins possible aux contribuables quintinais. S'il est positif de ne pas être dispendieux, ne pas faire d'investissement est un risque pour le maintien en bon état de nos équipements publics et pour le développement économique de notre cité. Donc nous allons réinvestir pour ces deux objectifs, je vous en reparlerai plus loin.

Concernant la fiscalité, nous avons maintenu tous les taux et avons renouvelé la dérogation à la taxe sur les abris de jardin. La pression fiscale est au plus haut pour les Quintinais et nous n'avons pas l'intention de l'augmenter.

Il faut cependant que j'attire l'attention de tous sur les conséquences générées par la perte de deux gros usagers de notre station d'épuration. Le départ de Guyader en juillet dernier et celui de SLVA à la fin de ce mois, entraînent 200 000 € de perte sur le budget assainissement. Sans bonnes nouvelles à court terme sur la reprise d'une activité sur ces deux sites, nous devons envisager l'augmentation du coût d'usage de la station.

Economie

Nous avons été à nouveau visibles dans la presse pour nos initiatives en partenariat avec nos commerçants pour animer Quintin et, notamment, à l'occasion de la Journée Nationale du Commerce de Proximité et de l'Artisanat, le 10 octobre dernier.

Souvenez-vous aussi comment nous avons rempli une demi-douzaine de vitrines vides à Quintin. D'abord avec les vitrines de l'été sur des thèmes historiques puis avec les vitrines de Noël...

Je voudrais que nous restions confiants en l'avenir. Quintin n'est pas désert et mort comme on l'entend souvent. Nous n'avons pas à rougir de nos commerces. Il y a encore 70 vitrines en activité. Il y a une nouvelle association des commerçants qui a relancé des animations...

En matière de développement économique, notre plus gros projet sera la création d'un quartier neuf englobant les sites du « futur ancien hôpital », des « entrepôts Duault » et de « La Salle Verte ». Après les études de deux groupes d'étudiants l'an dernier, nous avons sollicité l'Etablissement Public Foncier de Bretagne pour poursuivre les travaux. Nous avons construit avec eux le cahier des charges pour aller plus loin dans l'étude de faisabilité de ce nouveau quartier, lancé une consultation publique et choisi le cabinet à qui nous souhaitons confier cette large étude. Si la faisabilité du projet est prouvée, l'EPFB prend le relais pour faire l'acquisition du foncier et porter le projet pendant 10 ans. Cette étude de 8 mois coûte 59 000 €. Quintin prend en charge 20% et le reste est financé par l'EPFB, l'ARS (Agence Régionale de la Santé) et l'Hôpital, la Région et Quintin Communauté. Si ce projet voit le jour, ce sont potentiellement 180 nouveaux foyers fiscaux, de nouvelles activités économiques, de nouveaux services qui arrivent à Quintin. Nous vous tiendrons très vite informés et vous serez régulièrement impliqués dans les réflexions.

Urbanisme

Il y a eu beaucoup de nouveautés imposées dans ce domaine, avec le transfert de l'instruction des droits des sols. Il y a eu également tous les dossiers d'accessibilité pour les commerces.

Je ne peux que vous réitérer la demande de nous rendre la tâche plus facile en n'allant pas à l'encontre de la loi d'urbanisme. Ce n'est pas faute d'avoir prévenu et pourtant nous continuons de constater des infractions au code de l'urbanisme. C'est fort regrettable mais il faudra que les contrevenants assument leurs responsabilités. Souvenez-vous que des aides à la rénovation patrimoniale et énergétique existent. N'hésitez pas à vous renseigner en mairie ou sur le site internet.

Le gros chantier en cours est celui de l'AVAP, pour la valorisation du patrimoine. C'est dans la continuité que nous allons bientôt nous atteler également à revoir notre PLU pour le faire évoluer tout autant.

Environnement et cadre de vie

La commission départementale du fleurissement a maintenu nos 3 fleurs en soulignant la qualité des efforts constatés. Que les Quintinais soient également remerciés pour leur fleurissement. Nous avons également vécu le jury des Petites Cités de Caractère pour le renouvellement de la marque pour 5 ans. Nous attendons l'avis.

Je vous rappelle comme l'an dernier que « quand c'est végétal, c'est pas sale ». L'objectif ZERO phyto n'est pas encore atteint. Désolée pour les herbes qui dépassent mais il faut plus de temps à la binette qu'au Round-Up pour faire le travail ! Acceptons la nature et soyons exigeants seulement sur ce qui est essentiel.

Travaux et voirie

L'amélioration de la voirie va se poursuivre. Vous avez sans doute observé des mises en sécurité dans certains quartiers. Ils ont été mis en place principalement pour réduire la vitesse. Tout n'est pas parfait, et certains sites pourront encore être améliorés. Néanmoins, tout changement nécessite un temps d'adaptation,

ne remettons pas trop vite en cause les solutions proposées. 2016, verra la mise en place d'une zone 30 généralisée sur une grande partie du centre-ville. Là encore, le bulletin municipal se fera l'écho de ce projet.

Monde scolaire

La rentrée scolaire s'est bien passée pour nos 2 200 élèves. Les temps d'activités périscolaires (TAP) prennent leur marque et l'an prochain nous aurons probablement atteint le rythme de croisière. Nous avons renouvelé notre confiance à la MJC pour les activités. Nous avons maintenu le budget au même niveau et les familles restent sollicitées à hauteur d'1 € par semaine d'activité.

Affaires sociales/Solidarité/Santé

Vos élus sont toujours aussi présents au Comité d'Entraide, au CCAS, à l'hôpital et au Foyer Logement pour qui nous avons fêté les 40 ans il y a quelques mois. Des travaux d'amélioration vont être lancés au Foyer Logement avant la fin de l'année par Côtes d'Armor Habitat, pour plus d'1 million d'euros.

L'an dernier, nous vous annoncions que le dispensaire était en vente. C'est finalement Quintin Communauté qui en a fait l'acquisition car les élus n'envisageaient pas de renoncer à ces services sociaux, pour le bien-être des usagers du territoire.

L'hôpital prend sa forme définitive. Il sera opérationnel à la fin de l'été. Au conseil de surveillance, nous avons discuté d'une journée « portes ouvertes » en septembre.

Accueillir

Notre capacité d'accueil reste insuffisante à Quintin et peut-être que dans le « nouveau quartier », nous pourrions envisager un hôtel pour accueillir les passagers d'un car. Notre camping qui a vu sa fréquentation augmenter fera l'objet de quelques travaux cette année.

Accompagnement des associations

Nous ne pouvons parler d'associations cette année sans regretter le décès de Paul Le Bret. Paul a été au service de nombreuses associations quintinaises. Il fut un pilier du Festival des Chanteurs de Rue. Nous avons tous régulièrement une pensée pour lui et sa famille.

Le temps des subventions arrive. N'oubliez pas de les soumettre en mairie au plus vite pour que nous puissions les voter en conseil municipal.

Et autour de nous...

Une grande priorité se dessine et c'est bien évidemment la construction d'une nouvelle agglomération dans laquelle Quintin et Quintin Communauté s'inscrivent suite à la proposition du Préfet, en octobre dernier. Les conseils municipaux de Quintin Communauté ont majoritairement voté pour ce rapprochement de quatre Communautés lors des conseils du 10 décembre dernier.

Nous n'en sommes qu'au début des discussions et il y a encore plein de questions qui ne trouvent pas de réponses. De nombreux travaux auront lieu sur la fiscalité, le social, l'économie, etc... afin de découvrir comment s'aligner. Nous y allons dans un esprit de co-construction où chacun aura sa place et son identité dans le territoire. Il n'est pas question d'y aller en ayant une posture négative et se positionnant en plus petit qui va se faire manger par le plus gros ! Nous aurons des échanges sur le sujet pour pouvoir vous apporter les réponses au fur et à mesure qu'elles se construisent...

Pour conclure, je réitère mes vœux à tous pour une année 2016 douce et heureuse. »

Cordialement - Mireille Airault

AGENDA

FÉVRIER

Du 8 au 12 : Stage de cirque pour les enfants salle Emmanuel Le Jean, contact 06 60 27 19 23

Mar 9 : Mardi Gras organisé par le Comité des fêtes, rendez-vous pour les enfants costumés devant le perron de la mairie, à 15h

Mer 10 : Réunion sur les aménagements de réduction de vitesse, salon d'honneur de la mairie, à 19h

Ven 12 : Loto de l'Amicale des Hospitaliers

Ven 19 : Loto de la JSSB (association de foot de Saint-Brandan)

Dim 21 : Bal du club des Aînés du Foeil

Mer 24 : Don du sang, à la salle des fêtes

Mer 24 : Conseil communautaire à Le Vieux-Bourg, 20 h 30

Jeu 25 : Conseil municipal, 20 h 30

Ven 26 : Loto du Festival de la Gastronomie

Dim 28 : Théâtre pour les Enfants d'Haïti à la salle des fêtes, à 15h (cf. encart ci-contre)

Du 15 février au 15 mars : Consultation en mairie sur les zones humides et les bocages (cf. page 4)

À venir... en MARS

Mar 1^{er} : Réunion d'information Vacances & Familles, à la MJC, 14h (cf. page 5)

Mar 1^{er} : Réunion d'information sur le frelon asiatique à l'attention des apiculteurs et ouverte au public, à 20h, salon d'honneur de la mairie. Où et comment vit le frelon asiatique ? Comment et qui peut intervenir ? Dans quelles conditions ?

Sam 5 : Théâtre avec la Compagnie du Brigadier Quintin, à la MJC, 20 h 30, « Une Belle mère encombrante » de Jo Baron

Dim 6 : Bal de la FNACA

Mar 8 : Conférence débat d'Elie GEFFRAY, à la MJC (cf. encadré MJC)

Ven 11 : Loto du Vélo Club Quintinais

Sam 12 : Réunion des quartiers, centre-ville, à la MJC, à 10 h 30

Du 11 au 19 : Semaine de la Francophonie et de la Langue française

Sam 12 & dim 13 : Salon du Livre de caractère, au Château

Dim 13 : Bal de l'Union Bouliste Quintinaise

Dim 13 : Concert de l'Heure musicale, chapelle Saint-Yves, à 17h. Duo jeunes talents, piano-violon des frères HU, Florent et Emilien

Ven 18 : Loto des Amis des Fours à Chaux de Cartravers

Dim 20 : Bal du club de la Roche Longue



ARMOR EMPLOI

2, Impasse de la Pompe 02 96 74 07 53
est ouvert au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 8 h 30 à 12h et de 13 h 30 à 17h.

DU THÉÂTRE POUR LES ENFANTS D'HAÏTI

L'association l'Île aux Enfants d'Haïti organise à la salle des fêtes, **dimanche 28 février** à 15h un après-midi théâtre avec la troupe d'Yvias qui présente « On l'enterre aujourd'hui », une pièce de Laurent Hugo.

L'association œuvre depuis 2007 pour soutenir financièrement et matériellement un orphelinat fondé en 1981 par une religieuse sur l'Île à Vache en Haïti, ainsi que pour aider la population de l'île par différents projets solidaires.

Tarifs : adultes 10 €, enfants 5 €. Vente des billets sur place ou réservation possible au 06 63 25 96 82.



MARS à la



Mardi 8 mars, **Elie GEFFRAY** revient à la MJC. Le prêtre, sociologue et ex maire du village d'Eréac se penchera sur sa vision de l'évolution de la famille.

Conférence débat à 20h, entrée gratuite.

Contact : 02 96 74 92 55 www.mjcpaysdequintin.fr

PERMANENCES D'ACCUEIL DE LA MISSION LOCALE DE SAINT-BRIEUC SUR LA COMMUNE DE QUINTIN

Mardis 2, 9, 16 et 23 février, de 14h à 17h, au siège de Quintin Communauté (La Ville Neuve, Saint-Brandan).
Sur RDV au 02 96 68 15 68.

VIE LOCALE

JOHANNA, NOUVELLE RESPONSABLE DES ESPACES PUBLICS



Johanna Lemoine a pris ses fonctions à la ville de Quintin le 4 janvier, en tant responsable des espaces publics. Son embauche répond à plusieurs besoins : consolider le service espaces verts qui n'avait plus de responsable depuis quelques temps, assurer le remplacement de Rémi Jaglin qui va prochainement faire valoir ses droits à la retraite, se

doter de ressources supplémentaires pour assurer un bon suivi des espaces publics. Quant aux missions de mécanicien assurées par Rémi pour les équipements de la ville de Quintin, elles seront

désormais confiées à un mécanicien dont le poste a été mutualisé entre quatre structures : Quintin, Saint-Brandan, Quintin Communauté et le SIVAP (Syndicat intercommunal de Voirie et Aménagement Publics).

Originaire de Normandie, Johanna a travaillé pendant huit ans au sein des services techniques de la ville de Guiliers dans le Morbihan. Elle souhaitait rejoindre les Côtes d'Armor où elle compte nombre d'amis et où elle est investie dans le milieu associatif.

Sous la responsabilité d'Angélique Charpenay, responsable des services techniques, Johanna va manager une équipe de sept agents qui œuvrent pour l'entretien et l'embellissement de la ville. La jeune femme a déjà pris ses marques à Quintin et pour elle c'est une évidence, espaces verts, espaces urbains, espaces publics sont un tout qu'il convient de gérer globalement pour le meilleur confort de vie des habitants et des visiteurs.

CONSULTATION PUBLIQUE DE L'INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Baie de Saint-Brieuc, un inventaire des zones humides, des cours d'eau et du maillage bocager est en cours sur la commune.

Pour les zones humides et les cours d'eau, l'intégration de cet inventaire et de sa cartographie dans le PLU permet de protéger ces milieux sensibles en les rendant inconstructibles. Pour le bocage, le travail d'identification engagé a pour objectif de maîtriser son évolution dans une cohérence agricole, environnementale et économique.

Afin de finaliser la démarche et de prendre en considération les remarques des usagers et des habitants, une consultation publique est organisée en mairie, **du 15 février au 15 mars**. Les cartes des zones humides, des cours d'eau et du maillage bocager y seront consultables. Un cahier de doléances sera mis à disposition pour y noter vos remarques. Celles-ci seront étudiées par le groupe communal.

Enfin, cet inventaire devra être validé par le Conseil municipal, puis par la Commission Locale de l'Eau (CLE) de la Baie de Saint-Brieuc.

RECENSEMENT

Depuis le 20 janvier, six agents recenseurs recrutés par la commune, sillonnent Quintin pour se rendre de logement en logement rencontrer les habitants pour les recenser. Leur mission se poursuit jusqu'au 21 février.

Ils ont la charge de collecter les données qui permettront de connaître les caractéristiques de la population de notre cité : nombre, âge, profession, composition des ménages, conditions de logement... Ce sont des données qui vont alimenter les statistiques nationales et qui revêtent de l'importance pour la commune. En effet, c'est à partir de ces relevés qu'est établi le chiffre officiel du nombre d'habitants, chiffre dont dépendent ensuite les dotations de l'état, le nombre d'élus...



De gauche à droite, Sophie HEQUET, Audrey DELAPORTE, Anne-Lise SEBY, Maria MAHOU, Claudine COULOT, Marie-Thérèse JAGLIN (coordinatrice), Fabien GUEGAN

DES CHANGEMENTS A L'ACCUEIL DE LOISIRS

Depuis le début de cette année, les Accueils de loisirs du mercredi ont adopté une nouvelle organisation, en raison de l'ouverture du nouveau Pôle enfance et aussi de la mise en place de la tarification modulée, qui suit les prescriptions de la Caisse d'Allocations Familiales.

A RETENIR

L'Accueil des mercredis se fait aujourd'hui sur deux sites : au nouveau Pôle enfance, rue de la Fosse Malard, pour les enfants de Quintin, Saint-Brandan, Le Vieux-Bourg, Le Foeil, Lanfains, La Harmoye ; au Courtil des Mômes à Plaine-Haute pour les enfants de Plaine-Haute.

NOUVEAUX TARIFS

Le tarif modulé préconisé par la CAF prend désormais en compte le quotient familial des familles. Ce quotient familial se calcule en fonction des revenus nets du foyer et prend en compte le nombre de parts fiscales du foyer. Pour connaître votre quotient familial vous pouvez consulter le site www.caf.fr, rubrique « mon compte ».

Pour plus d'information sur les nouveaux tarifs modulés, vous pouvez vous adresser au service enfance-jeunesse de la MJC du Pays de Quintin : 02 96 74 92 55.



QUINTIN TOURISME INFOS

DÉMARCHE QUALITÉ : 1^{ER} GROUPE DE TRAVAIL LOCAL

Dans le cadre de l'obtention de la Marque Qualité Tourisme, Quintin Tourisme a programmé son 1^{er} groupe de travail local le mercredi 16 décembre dernier.

Composé d'élus, techniciens et socioprofessionnels, le groupe s'est penché sur le bilan de la saison pour prendre note des remarques et suggestions des visiteurs et trouver des solutions aux problèmes rencontrés par ces derniers. Les thèmes évoqués entre autres étaient les suivants : signalétique, Wi-Fi, randonnée, accueil des camping-cars... L'objectif du groupe était de trouver

des solutions ensemble pour apporter des améliorations pour la saison prochaine. Ce fut une réunion riche d'échanges et d'ambitions. Prochain rendez-vous fixé pour le printemps 2016 ! Cela permettra de faire le point sur les actions engagées depuis ce premier rendez-vous et d'appréhender au mieux la saison touristique estivale.

Lucie LEC'HVIEN



POUR DES VACANCES FAMILIALES À LA CAMPAGNE



Vous ne partez pas habituellement ou pas régulièrement en vacances ? L'association Vacances & Familles 22 se propose de vous accompagner pour expérimenter l'aventure des vacances... avec votre famille. Cela peut être pour des vacances en Côtes d'Armor, ou pour découvrir un autre département. Les séjours sont prévus sur deux semaines, en gîte ou en camping.

Cet accompagnement concerne les familles qui reçoivent, soit le courrier des Aides aux Vacances Familiales de la CAF, soit les Bons Vacances de la MSA. La participation de la famille dépend de son quotient familial et du nombre de personnes par famille.

Pour les familles qui souhaitent connaître les types de séjours et l'accompagnement au départ proposés, Vacances & Familles 22 organise une réunion **mardi 1^{er} mars à 14h**, à la MJC.

Pour participer à cette réunion (qui est sans engagement d'inscription à un séjour) il est nécessaire de prévenir, en appelant Julie Plassart au **02 96 61 73 32**.

RÉUNIONS DES QUARTIERS EN MARS ET AVRIL

Quatre réunions des quartiers sont programmées par les élus pour rencontrer les Quintinais et échanger sur les préoccupations et questions de chacun.

Voici le calendrier de ces réunions :

- **samedi 12 mars** à 10 h 30 à la MJC, pour le centre-ville,

- **samedi 26 mars** à 10 h 30 à la MJC pour les quartiers Ouest,
- **vendredi 8 avril** à 19h à l'Hôtel Poulain pour le monde économique, commerçants, artisans, prestataires de service, banque...
- **samedi 9 avril** à 10 h 30 à la MJC pour les quartiers Est.

Contact : mairie 02 96 74 84 01.

MISE EN PLACE DE LA ZONE 30

La zone 30 est en cours d'installation dans les rues du centre-ville. Des panneaux d'entrée et de fin de zone sont en place. La zone 30 sera opérationnelle durant ce mois de février. Elle aura pour effet de réduire la vitesse des véhicules dans les rues concernées et d'améliorer le partage de l'espace public. Le prochain Quintinais présentera le plan de la zone 30 et son règlement.

ECLAIRAGE PUBLIC

La campagne de maintenance des réseaux et équipements d'éclairage public est en cours depuis janvier et se poursuit ce mois de février. La visite annuelle de maintenance, réalisée par l'entreprise E.R.S. porte sur la réalisation d'un entretien préventif, le remplacement des sources (périodicité 7 ans) et de petites fournitures.

JULIE MÉHAUTÉ EN ROUTE POUR LE FRANCE



Elue Miss Côtes d'Armor 15-17 ans au mois de mai dernier à Quintin, puis Miss Bretagne le 12 septembre, Julie Méhauté est aujourd'hui en route vers une nouvelle écharpe, celle de Miss France. Entourée de sa famille, ses amis et admirateurs, la jeune plénaltaise se prépare à représenter la Bretagne et le Pays de Quintin à l'élection nationale qui se déroulera à Toulouse le 13 février. Elle sera en compétition avec 22 autres Miss régionales. Julie garde sa simplicité et son naturel. Pour la

lycéenne en classe de première ES à Saint-Brieuc, c'est une belle aventure qui lui permet de s'ouvrir au monde, qui lui offre de belles rencontres et des expériences peu communes. Une chance pour elle, l'élection se déroulera pendant ses vacances scolaires. Elle pourra rejoindre Toulouse dès le 10 février pour les séances photos, les préparatifs... Mais pas question pour ses amis de la laisser y aller seule. A l'initiative du CAAH22 (Comité d'Aide et d'Action aux personnes Handicapées) un car est affrété pour faire le déplacement à Toulouse. Le départ se fera entre 4 et 5h du matin le samedi 13 à Saint-Brandan pour arriver vers 17h à Toulouse. Le départ du retour se fera juste après l'élection pour arriver vers 15h à Saint-Brandan.

Pour soutenir Julie et voter pour qu'elle fasse partie des 12 finalistes le 13 février, rendez-vous sur sa page Facebook.

CONSEIL MUNICIPAL

Ci-après l'essentiel du Conseil Municipal du 26/11/2015, l'intégralité du compte-rendu de la séance est consultable en mairie.

Présents : Mireille AIRAULT - Françoise GUILLOU-COROUGE - Nicolas CARRO - Jean-Paul HAMON - Isabelle AUBRY - Emmanuel THERIN
Don Paul QUILICHINI - Rémy PLEVEN - Françoise GOLHEN - Marie-Madeleine MAUJARRET - Benoît MORIN - Andrea ORTLEPP - Pierrick PAYOUX - Monique SEBY - Morgane URVOY - Christelle RANNOU - Nicolas ALLEE - Raymond BLEVAT - Michel CARLUEC - Fabienne MACADRE - Isabelle MAURIN - Daniel THORAVALE.

Absent excusé : Jean-Yves FRABOULET (proc. à Nicolas CARRO).

Secrétaire : Benoît MORIN.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Convention avec le SDIS

Rapporteur : Mireille AIRAULT

Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) propose de passer une convention avec les villes employant des Sapeurs Pompiers Volontaires (SPV). Cette convention vise à faciliter l'engagement des SPV et à reconnaître l'effort consenti par la commune en compensant le temps que les agents de la ville consacrent à leurs missions de SPV, par une minoration de la contribution incendie de la collectivité. Elle organise les relations entre le SDIS et l'employeur et fait l'objet d'une annexe individuelle et d'un engagement tripartite pour chacun des SPV. Le Conseil autorise le maire à signer cette convention.

Bornes de rechargement électrique

Rapporteur : Françoise GUILLOU

L'objet de la délibération est le transfert de la compétence «Infrastructure de Recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables » (IRVE) au Syndicat d'Energie des Côtes d'Armor (SDE22).

D'une part, le Code Général des Collectivités Territoriales permet le transfert de la compétence IRVE aux autorités organisatrices d'un réseau public de distribution d'électricité. D'autre part, le SDE 22 est habilité à mettre en place et organiser, pour ceux de ses membres qui lui ont confié la compétence, un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des IRVE.

Enfin, la commune a émis le souhait de se porter candidate à l'implantation de bornes de recharge sur son territoire, en cohérence avec un schéma de déploiement départemental, et le SDE22 souhaite engager un programme de déploiement d'IRVE sur le département.

L'objectif est de créer un maillage avec 1 borne tous les 15 km maximum, soit à l'horizon 2016, 225 bornes sur 150 communes, soit 7 bornes de recharges rapide (20 mn) et 214 bornes de recharge normale (40 mn à 6h).

Le Conseil approuve le transfert de compétence et autorise Madame le Maire à signer tous les actes nécessaires à sa mise en œuvre.

Lieux d'implantation des bornes sur Quintin

Le SDE22 propose l'installation de 5 bornes de recharge normale sur le territoire de Quintin Communauté. Le coût total est estimé à 50 000 € HT/borne. Après subventions, le solde restant à charge de la Communauté sera de 500 € HT/ borne.

Par délibération du 17 novembre 2014, le Conseil communautaire a proposé que le déploiement se fasse sur les quantitatifs fixés par le schéma du SDE 22, c'est-à-dire en priorité 1 : l'installation de 5 bornes de recharge normale et en priorité 2 : l'installation de 2 bornes supplémentaires.

Le Conseil municipal valide les priorités de choix de lieux d'implantation de 3 bornes sur Quintin :

1^{er} choix : en centre-ville, place de la Mairie (par 13 voix pour, 10 voix se portant pour la proposition du Square Blanchet)

2^{ème} choix : à la Vallée (le long de la haie côté square à la place de la place handicapée actuelle qui sera déplacée)

3^{ème} choix : près de la piscine.

AFFAIRES SCOLAIRES

Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF

Rapporteur : Isabelle AUBRY

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) est un contrat d'objectifs et de cofinancement avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) qui contribue à l'accueil destiné aux enfants et jeunes jusqu'à 17 ans révolus. Ce contrat définit les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service contrat enfance jeunesse. Le CEJ est désormais établi au niveau communautaire avec des déclinaisons par commune. Il est donc nécessaire d'autoriser le Maire à, d'une part, cosigner la convention avec le président de Quintin Communauté et les autres maires du territoire et d'autre part à signer l'annexe du contrat relative à l'accueil périscolaire de la ville de Quintin.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

TRAVAUX - URBANISME - ENVIRONNEMENT

Convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la Région Bretagne

Rapporteur : Emmanuel THERIN

Dans le cadre du programme de voirie 2015, la ville de Quintin a souhaité remettre en état le trottoir situé aux abords du lycée Jean Monnet. Ce trottoir est propriété de la Région mais profite à la fois aux lycéens et aux Quintinais. De ce fait, la ville sollicite la participation financière de la Région à hauteur de 50 % des dépenses engagées pour la réfection de ce trottoir. Le Conseil approuve et autorise le Maire à signer la convention.

Rapport d'activités 2014 du Syndicat des Eaux du Gouët

Rapporteur : Emmanuel THERIN

Le Syndicat des Eaux du Gouët regroupe les communes de Boquého, Cohiniac, Le Foeil, Lanfains, Le Leslay, Plaine-Haute, Quintin, Saint-Brandan et Saint-Gildas, soit près de 12 000 habitants et 5 073 abonnés (dont 5 063 abonnés domestiques et 10 industriels) et 365 km de réseau. Le nombre d'abonnés sur Quintin est de 1 422.

La consommation moyenne par abonnement est de 88 m³ et le prix théorique du m³ pour un usager consommant 120 m³ est de 2,32 €/m³ (2,65 €/m³ avec la redevance pollution). Le rendement du réseau de distribution est de 90,4 % et l'indice de perte d'eau sur le réseau est de 0,7 m³/km.

L'eau distribuée par le Syndicat répond aux critères de qualité définies par le Code de la santé Publique. Sur les 42 contrôles de conformité biologique et les 67 de conformité physico-chimique, réalisés en 2014, les résultats étaient 100% conformes aux normes.

Présents : Mireille AIRAULT - Françoise GUILLOU-COROUGE - Nicolas CARRO - Jean-Paul HAMON - Emmanuel THERIN - Don Paul QUILICHINI - Rémy PLEVEN - Jean-Yves FRABOULET - Françoise GOLHEN - Marie-Madeleine MAUJARRET - Benoît MORIN - Pierrick PAYOUX - Monique SEBY - Christelle RANNOU - Nicolas ALLEE - Raymond BLEVAT - Michel CARLUEC - Fabienne MACADRE - Daniel THORAVAL.

Absents excusés : Isabelle AUBRY (proc. à Emmanuel THERIN) - Andrea ORTLEPP (proc. à Jean-Paul HAMON) - Morgane URVOY (proc. à Nicolas CARRO) - Isabelle MAURIN (proc. à Daniel THORAVAL).

Secrétaire : Fabienne MACADRE.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI)

Rapporteur : Françoise GUILLOU

Dans le cadre de la réforme territoriale engagée depuis 2012 avec la loi MAPAM, et suite à la promulgation de la loi NOTRe au mois d'août, il s'agit désormais d'accompagner le 3^{ème} volet de cette réforme. Le renforcement de l'échelon régional et une montée en puissance des intercommunalités étant les principales caractéristiques de la loi NOTRe, Monsieur le Préfet a présenté son Schéma Départemental de Coopération Intercommunale le 13 octobre. Il propose pour les Côtes d'Armor 9 EPCI au lieu des 30 actuelles. Dans ce schéma, Quintin Communauté serait associé à Centre Armor Puissance 4, Saint-Brieuc Agglomération et Sud-Goëlo Communauté. Cette nouvelle intercommunalité constituerait un territoire équilibré dans une continuité urbaine, rurale et littorale qui correspond à la réalité de la vie quotidienne des ses habitants.

près vote à bulletins secrets, le Schéma Départemental proposé par le Préfet est approuvé par 19 voix pour et 4 contre. Le Conseil associe à sa délibération les demandes suivantes :

- que les services de la nouvelle intercommunalité soient présents en milieu rural par le biais d'antennes délocalisées ;
- que les services communautaires non repris par la nouvelle intercommunalité soient pérennisés et financés ;
- qu'une gouvernance en pôles territoriaux complémentaires les uns des autres soit adoptée ;
- que soit établie, dans le cadre d'un pacte financier, une neutralisation des baisses des dotations communales ;
- que le travail engagé sur le plan financier tienne compte de l'état de la dette de l'ensemble des collectivités engagées.

Par ailleurs, dans le cadre de la rationalisation des syndicats de gestion intercommunaux, le SDCI prévoit la dissolution du Syndicat pour la construction et l'entretien de la gendarmerie, qui n'a plus d'activité.

Le Conseil municipal émet à l'unanimité un avis favorable à la dissolution du Syndicat de la gendarmerie.

Recensement : rémunération des agents recenseurs

Rapporteur : Mireille AIRAULT

Le recensement se déroule sur Quintin du 21 janvier au 20 février. Le Conseil municipal approuve la proposition de rémunération proposée pour les six agents recenseurs recrutés.

AFFAIRES FINANCIÈRES

Tarifs communaux 2016

Rapporteur : Jean-Paul HAMON

Une augmentation en moyenne de 2 % est proposée pour tous les tarifs communaux. De tarifs nouveaux sont créés pour les

marchés et festivités afin de prendre compte les branchements électriques. Une nouvelle rubrique apparaît pour le restaurant scolaire pour le personnel travaillant dans la fonction publique et ponctuellement sur Quintin. L'évolution des tarifs est approuvée à l'unanimité.

L'ensemble de ces tarifs est consultable sur le site de la Ville, www.quintin.fr.

Subvention à l'association les Acteurs Economiques Quintinais

Rapporteur : Françoise GUILLOU

L'AEQ organise une dizaine commerciale pour les festivités de NOËL, et ce du 8 au 20 décembre. Dans ce cadre, l'association a sollicité la mairie afin d'obtenir une subvention exceptionnelle de 650 €. 35 commerçants, artisans et prestataires de service sont partie prenante dans cette animation qui prévoit également une démonstration des savoirs faire le dimanche 20 après-midi sur la place 1830.

Le Conseil approuve à l'unanimité le versement d'une subvention de 650 € à l'AEQ.

TRAVAUX - URBANISME - ENVIRONNEMENT

Cession de terrain à la commune

Rapporteur : Emmanuel THERIN

Monsieur Michel Mackowski a proposé que la commune rachète à l'euro symbolique une partie de sa parcelle cadastrée section C 448. Ce délaissé de terrain résulte de la démolition d'une maison en ruine qui avait permis l'élargissement de la rue de la Berliche. D'une surface de 53 m² il se situe donc sur la voirie communale actuelle. Le Conseil accepte à l'unanimité cette acquisition afin de régulariser la situation et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette cession de terrain.

Etablissement des Périmètres de Protection Modifiés (PMM)

Rapporteur : Emmanuel THERIN

Dans le cadre de la procédure en cours de transformation de la ZPPAU (Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain) de Quintin en une Aire de Mise en Valeur du Patrimoine et de l'Architecture (AVAP), il faut modifier les périmètres de protection, afin de tenir compte des évolutions produites par la future AVAP. En effet, si la ZPPAU se substituait aux périmètres des 500 m de protection autour des Monuments Historiques, l'AVAP, elle, ne s'y substitue pas par principe. Il s'agit d'établir un dossier pour chacun des périmètres actuels, qui sont au nombre de sept.

Le montage des dossiers PPM constitue un coût supplémentaire à la charge de la commune. Or la DRAC (Directions Régionale des Affaires Culturelles) peut apporter un financement à hauteur de 50 % des sommes engagées pour ce type de dossier.

Le Conseil municipal autorise Madame le Maire à demander à la DRAC, ainsi qu'à tout autre organisme, une subvention pour la réalisation de ces dossiers PPM.

INFORMATIONS PRATIQUES

SENSIBILISATION AUX GESTES ET COMPORTEMENTS QUI SAUVENT



sessions gratuites, certains gestes qui sauvent seront enseignés : alerter les secours, masser, défibriller et traiter les hémorragies.

Après les attentats de novembre 2015, de nombreux Français ont exprimé le souhait de connaître les gestes utiles pour sauver des vies. Pour répondre à cette demande, le ministère de l'Intérieur avec l'ensemble des acteurs du secours organise des séances d'initiation de 2 heures. Au cours de ces

Ces sessions sont organisées sur l'ensemble du territoire français au cours du mois de février. Elles ne donnent pas lieu à la délivrance d'un diplôme mais chaque participant recevra une attestation délivrée par le formateur au nom du préfet.

Le programme complet des sessions prévues est publié sur le site de la Préfecture, rubrique : les gestes qui sauvent. Il est aussi possible de s'y inscrire via le site.

Les rendez-vous les plus proches

- Saint-Brieuc, salle Fraboulet, Les Villages : **samedis 13, 20 et 27** février, de 10h à 12h ou de 14h à 16h,

- Corlay, salle polyvalente du Château : **samedis 13 et 27** février, de 10h à 12h ou de 14h à 16h.

PÔLE EMPLOI, NOUVEAUX HORAIRES

Depuis le 25 janvier, Pôle Emploi a modifié les modalités d'ouverture de ses agences en ne recevant plus que sur rendez-vous l'après-midi, dans le but d'offrir une meilleure qualité de services. Désormais, Pôle Emploi privilégie donc l'accueil sur rendez-vous pour proposer plus de services personnalisés : entretiens avec le conseiller référent, ateliers d'aide à la recherche d'emploi et accès accompagné aux services internet de « l'emploi-store ».

Pour toutes questions ou démarches en lien avec votre recherche d'emploi, vous pouvez vous adresser à votre conseiller référent en le contactant par mail.

Son adresse est dans la rubrique « mes échanges avec Pôle Emploi » de votre espace personnel.

Les nouveaux horaires d'accueil en agence

Accès libre sans rendez-vous : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

Accueil sur rendez-vous : les lundi, mardi et mercredi de 12 h 30 à 16 h 30 et le vendredi de 12 h 30 à 15 h 30.

Services en ligne sur pole-emploi.fr

- s'inscrire et se réinscrire,
- accéder à toutes les informations pratiques,
- consulter les offres d'emploi,
- recevoir les offres d'emploi sur sa boîte mail,
- postuler en ligne
- échanger avec son conseiller référent.



LE DON D'ORGANES, UN OUI À LA VIE !

Sans dons d'organes, pas de greffe pour tous les malades en attente de rein, foie, cœur, poumon, os, cornée... par exemple ceux atteints de la mucoviscidose, maladie très connue en Bretagne.

Sans volontaires inscrits sur le fichier national des donneurs de moelle osseuse, pas de greffe pour les malades touchés par une maladie de la moelle, par exemple la leucémie.

Quelques chiffres :

- plus de 19 000 patients espèrent chaque année recevoir un organe,
- 1/3 seulement sont réellement greffés,
- près de 500 décèdent avant d'être appelés.

Aujourd'hui, plus de 50 000 Costarmoricains sont porteurs de la carte « OUI AU DON D'ORGANES » diffusée par France Adot et plus de 7 000 sont inscrits sur le fichier national de Volontaires au Don de Moelle Osseuse.

Comme eux, France Adot nous invite à nous positionner, POUR ou CONTRE.

France Adot est une fédération d'associations qui œuvrent dans chaque département pour informer et sensibiliser sur la cause du Don d'organes, de tissus et de moelle osseuse. Les objectifs de France Adot :

- amener chacun à prendre position, pour ou contre le Don d'organes et de tissus,
- inciter à devenir volontaire au don de moelle osseuse,
- délivrer gratuitement une carte de donneur d'organes qui permettra d'affirmer et de faire connaître votre position à vos proches.

Pour en savoir plus et connaître les démarches à suivre, vous pouvez consulter le site : www.franc-adot.org

Contact France Adot Côtes d'Armor :

Hervé Le Serre, 02 96 23 79 39 ou 06 83 54 60 40.



BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

3, Place de la Mairie - 02 96 32 78 95
Abonnement annuel par famille : 13 €.
Prêt des livres gratuit pour les enfants.

Horaires de la bibliothèque :

Mardi : 10 h 30 - 12h
Mercredi : 16 h 30 - 18h
Vendredi : 17h - 19h Samedi : 11h - 12h



NOUVEAUTÉS ADULTES

ROMANS

Françoise **BOIXIÈRE** : La Dentelle des Sureauux

Joël **DICKER** : Le livre des Baltimore

Christian **SIGNOL** : Nos si beaux rêves de jeunesse



ROMANS POLICIERS

Yvon **COQUIL** : Dernier train pour Ouessant

Michel **COURAT** : Le Raisin coule à Lesneven

Philippe-Michel **DILLIES** : Les plumes noires de Saint-Cyr-sur-Loire

Gisèle **GUILLO** : Les Amants terribles de La Trinité

Hervé **HUGUEN** : Les Empochés de Saint-Nazaire

Yann **VENNER** : Suspense à Trébeurden

La Bibliothèque Pour Tous propose un service de **livraison de livres** au Foyer logement et également au domicile des personnes qui ne peuvent pas se déplacer facilement. Les personnes intéressées peuvent se signaler à la Bibliothèque pour pouvoir les inclure dans les "tournées".

Contact : Maryvonne de Goussencourt
02 56 44 10 31 ou 06 07 24 91 45.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

- Soren NEDELLEC, né le 25 novembre 2015 à SAINT-BRIEUC, 3 rue de la Barrière - QUINTIN

- Malya FRAVAL, née le 24 décembre 2015 à SAINT-BRIEUC, « Le Petit Kerjacob » - QUINTIN

- Arina VASILEV, née le 23 janvier 2016 à PLÉRIN, 8 rue de la Fosse Malard - QUINTIN



DÉCÈS

- 25/11/2015 : Michel RENAUD, 66 ans, domicilié 40 rue de la Petite Ville - PORDIC

- 27/11/2015 : Yvonne LOUESDON veuve GAUTIER, 90 ans, domiciliée rue des 14 Portes - QUINTIN

- 29/11/2015 : Odette LE DORÉ veuve GICQUEL, 95 ans, domiciliée 12 rue Henri Dunant - QUINTIN

- 3/12/2015 : Louise LE LAY veuve CONNAN, 89 ans, domiciliée à « L'épine » - LE FOEIL

- 13/12/2015 : Yvonne BEAUREPÈRE épouse MAFFARD, 83 ans, domiciliée 11 rue du Maréchal de Lorge - QUINTIN

- 13/12/2015 : Monique LE CHAPELIER veuve ROYER, 87 ans, domiciliée 1 rue des Carmes - QUINTIN

- 18/12/2015 : Jean BONNY, 66 ans, domicilié 17 rue du Vau de Gouët - QUINTIN

- 18/12/2015 : Thierry DHAUSSY, 50 ans, domicilié 6 route des Marronniers - SAINT-BIHY

- 19/12/2015 : Alfréda LEPREUX veuve DONCHEZ, 97 ans, domiciliée 1 rue des Carmes - QUINTIN

- 19/12/2015 : Rosalie SIMON veuve SANGAN, 90 ans, domiciliée 1 rue des Carmes - QUINTIN

- 22/12/2015 : Albert BURLOT, 89 ans, domicilié 1 rue des Carmes - QUINTIN

- 23/12/2015 : André CHÉLIN, 89 ans, domicilié 1 rue des Carmes QUINTIN

- 24/12/2015 : André POTIER, 77 ans, domicilié à « La Porte Boscher » - LE FOEIL

- 27/12/2015 : Francine BOSCHER, 100 ans, domiciliée « Le Bourg » - LA HARMOYE

- 05/01/2016 : Marie LIMON veuve ECOBICHON, 88 ans, domiciliée 1 rue des Carmes - QUINTIN

- 07/01/2016 : Cécile FROMENTIN veuve GIROT, 90 ans, domicilié 1 rue des Carmes - QUINTIN

- 19/01/2016 : Victor LE BOZEC, 86 ans, domicilié 12 rue des Eaux QUINTIN

- 19/01/2016 : Raymond LE POAC, 81 ans, domicilié 5 impasse Croas Dom Herry - SAINT-NICOLAS-DU-PÉLEM

- 20/01/2016 : Jean-Pierre BURLOT, 61 ans, domicilié 1 rue des Carmes - QUINTIN

- 25/01/2016 : Jean LE BELLEGUIC, 90 ans, domicilié 5 rue Henri Dunant - QUINTIN

DÉCÈS HORS COMMUNE

- 1/12/2015 : Gérard GRATON, 70 ans, décédé à Paris 14^{ème} arrondissement

- 13 /12/2015 : Marguerite JOUANNY, veuve RAULT, 77 ans, domiciliée à la Perche, décédée à Reims (Marne)

- 23/12/2015 : Daniel PHILIPPE, 57 ans, décédé à Narbonne (Aude)

- 3/01/2016 : René MAHÉ, 87 ans, décédé à Saint-Gilles-Croix-de-Vie (Vendée)



PERMANENCES À LA MAIRIE LE SAMEDI MATIN

La mairie est ouverte au public tous les samedis matin, de 10h à 12h. L'accueil est assuré par un conseiller municipal, pendant les permanences des adjoints, Jean-Paul HAMON (économie-finances) et Emmanuel THERIN (urbanisme-environnement).

CINEMA LE ROCHONEN

SALLE CLIMATISÉE, ÉQUIPÉE EN NUMÉRIQUE

4 SÉANCES PAR SEMAINE

14, rue Rochonen

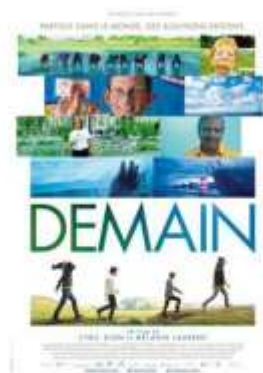
www.cinemalerochonen.fr

cinema.lerochonen@laposte.net

Salle : 02 96 79 60 83

Secrétariat : 02 96 74 95 83

PROGRAMME
DU 10 FÉVRIER AU 6 MARS



Mercredi 10/02 et vendredi 12/02 à 15h : "Snoopy et les Peanuts – Le film"

11/02 à 20h30 et 13/02 à 21h : "Les saisons"

12/02 à 21h et 14/02 à 20h30 : "La tour 2 contrôle infernale " **en sortie nationale**

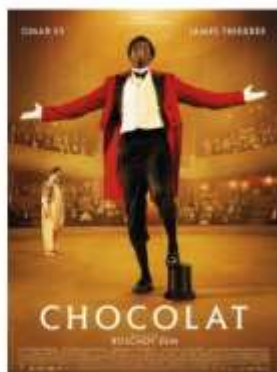
Lundi 15/02 à 20h30 : "Demain" – Séance Art & Essai

18/02 à 20h30 et 20/02 à 21h : "Et ta sœur" – 19/02 à 21h et 21/02 à 20h30: "La 5^{ème} vague"

25/02 à 20h30 et 27/02 à 21h : "Legend" – 26/02 à 21h et 28/02 à 20h30: "Les Tuche 2 "

03/03 à 20h30 et 05/03 à 21h : "Chocolat" – 04/03 à 21h et 06/03 à 20h30: "Les chevaliers blancs"

Dimanche 06/03 à 10h30 et 15h : "Zootopie"



A DÉCOUVRIR

NOUVEAU, UN RAYON TRAITEUR À LA BOUCHERIE TREHOREL

Les résultats de l'enquête menée sur Quintin par les étudiants de la Brest Business School de Brest pendant l'année 2015 l'avaient fait ressortir, les Quintinais, et usagers de la ville, étaient en demande d'une offre de produits traiteur dans la cité, notamment depuis la fermeture du charcutier-traiteur de la Grand'rue. Cette donnée a été prise en compte par Jean-Pierre et Josiane Tréhorel, présents depuis 23 ans sur la place quintinaise dans la boucherie de la rue aux Toiles.

A l'heure de penser à l'avenir de leur commerce, ils ont saisi cette opportunité et celle de l'arrivée de leur fils Thibaut au sein de l'entreprise familiale pour répondre à la demande en ouvrant un rayon traiteur. Le jeune homme, qui fêtera ses 25 ans au mois d'avril, s'est déclaré prêt à relever le challenge. Sa formation l'y a préparé. Bac professionnel cuisine en poche, il a enchaîné sur un CAP boucherie. « Premier apprenti du département », et fort d'une expérience de trois ans en cuisine et de deux en traiteur, Thibaut apporte aujourd'hui ses compétences pour développer ce nouveau service.

Les locaux ont été aménagés pour pouvoir installer un laboratoire aux normes et de nouvelles chambres froides dans les 120 m² de la courette et de l'ancien garage débouchant rue Abbé Fleury. Après deux mois de travaux, la production de plats cuisinés est aujourd'hui effective et la boucherie- charcuterie Tréhorel propose désormais un large choix de plats cuisinés « faits maison », allant des toutes nouvelles lasagnes faites maison, à la

pierrade sur plat en passant par les tartiflettes, hachis, langues de bœuf, foie gras, rillettes de saumon, saumon fumé...

Côté pratique, Josiane, Jean-Pierre et Thibaut précisent que les tickets-restaurants sont acceptés et qu'il y a possibilité de livraison pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer.



Pratique : Boucherie-charcuterie-traiteur Tréhorel, 4 rue aux Toiles à Quintin. Ouvert du mardi au dimanche midi, de 8h à 12h 45 et 14h 30 à 19h 30 en semaine et de 9h à 12h 30 le dimanche. Tél : 02 96 74 94 92.

LE LOUP ET LES BRETONS, PIERRE LE BUHAN A ÉCRIT LEUR HISTOIRE

L'an dernier, Pierre LE BUHAN, historien, écrivain et professeur d'histoire sur Saint-Brieuc avait très généreusement répondu à notre sollicitation et apporté sa très précieuse collaboration à l'œuvre de mémoire sur les soldats quintinais de Napoléon. Il nous avait réalisé une exposition documentée sur ces Quintinais morts ou disparus lors des campagnes napoléoniennes et participé aussi comme rédacteur au dernier Quintinais de Noël.

Nous profitons de ce Quintinais de janvier pour faire part de la parution, fin 2015, de son nouvel ouvrage : « Le loup et l'homme en Bretagne ».

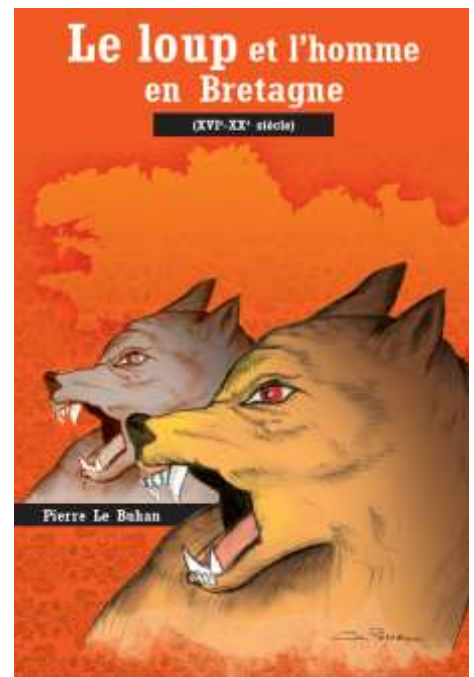
C'est un travail qui, comme pour ses publications précédentes, lui a demandé de longues heures de fouilles dans les archives pour rendre au loup sa véritable place dans la vie des bretons au cours de trois siècles, de 1590 à 1898. Le loup était certes alors mangeurs de brebis, mais aussi parfois de chair humaine. L'historien a relevé ses méfaits dans les registres des décès, les notes prises par des curés, des maires ou des notaires.

« Cet ouvrage constitue une véritable somme sur le conflit permanent entre l'homme et le loup en Bretagne. La valeur de l'ouvrage repose sur un sens de l'archive particulièrement vif. Dans les analyses, tout est mesuré, compté et localisé : à chaque pas le lecteur sait où il est arrivé. Mais en dehors du public national, les

lecteurs de toute la Bretagne trouveront dans les pages de cet ouvrage une superbe synthèse qui vient éclairer, fortement, leur culture et leur histoire. Encore une fois, le loup est un révélateur sans égal. » Jean-Marc MORICEAU, professeur d'histoire à l'Université de Caen.

Pratique : « Le loup et l'homme en Bretagne » de Pierre LE BUHAN, aux éditions du Berceau (13 €), en vente au Marque Page.

Contact : pierre-alex.le-buhan@sfr.fr



Françoise GUILLOU

Commerçants, artisans, prestataires de service, ne manquez pas de vous signaler en mairie quand vous vous installez sur la commune ou quand votre activité évolue.

Cette rubrique vous est ouverte, pour vous présenter aux Quintinais. Contact : 02 96 74 84 01 ou 06 86 64 43 52.

DANS LE RÉTROVISEUR

Une fin d'année 2015 riche en événements et émotions



27 novembre : réception en mairie pour honorer le départ en retraite de Marie-Noëlle Le Huidoux.



Des champions du monde apparentés Quintinais, c'est assez exceptionnel. Gwendal Le Pivert et Ewen Fernandez, champions du monde de roller reçus en mairie le 28 novembre.



Un quarantaine de jeunes de six pays différents (Allemagne, Belgique, Bosnie, France, Palestine et Tunisie) ont partagé à la MJC de Quintin un réveillon « différent », solidaire.



17 décembre: les au revoir à Laurent Boulaire, policier municipal.



Le Noël des Acteurs économiques quintinais.



Magie de Noël, avec les Vitrines en fête.



« Que le même élan de dynamisme et de passion nous entraîne tous au fil des mois de cette année 2016 qui s'offre à nous ».

Bulletin d'informations municipales de la Ville de Quintin

Directrice de publication : Mireille Airault

Directrice-adjointe : Françoise Guillou

Réalisation : Béatrice Pérennès / Johan Ruellan

Rédaction : Municipalité de Quintin

Imprimerie : Imprimerie Quintinaise Tirage : 1 700 exemplaires

Crédit photos : Service communication

Dépôt légal : Février 2016